



Conseil National de l'Agriculture Biologique CNABio

Le Conseil National de l'Agriculture Biologique regroupe des associations et ONG, des organisations paysannes, des entrepreneurs et agriculteurs, travaillant ensemble pour valoriser et encadrer l'agriculture biologique et l'agroécologie au Burkina Faso.

Au début des années 2000, l'agroécologie et l'agriculture biologique sont encore minoritaires en Afrique de l'Ouest, du fait de l'insuffisance de cadre organisé des promoteurs de ces modes de production. Pour se renforcer mutuellement et faire entendre leurs voix, des organisations burkinabè ont créé le CNABio en 2011.

Le CNABio mène une diversité d'actions pour promouvoir l'agriculture biologique et l'agroécologie à tous les niveaux de la société du Burkina Faso. Au près des citoyens et consommateur, le collectif a été à l'initiative de plusieurs campagnes de sensibilisation à la consommation des produits locaux, sains et nutritifs. Pour susciter la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire favorable à

Objectifs

- Contribuer à l'adoption d'une politique agricole qui favorise l'agroécologie en tenant compte des besoins des paysans et paysannes
- Constituer un cadre de dialogue entre les acteurs de l'agriculture biologique
- Faire connaître les avantages de l'agriculture biologique pour susciter l'émergence d'un marché national pour des produits sains et durables

2011 date de création

115 membres en 2025 : associations, organisations paysannes, agriculteurs, entrepreneurs, ...

Thématiques clés : **agroécologie, agriculture biologique**

Les zones d'intervention : **Burkina Faso et l'Afrique de l'Ouest**

Membres CNABio
©CNABio



Burkina Faso

l'agriculture biologique et à l'agroécologie, le CNABio s'associe à des actions de plaidoyer et interagit avec les décideurs politiques et représentants ministériels. Afin de contribuer au renforcement des capacités des acteurs, le collectif organise la concertation régulière entre ses membres et y associe la recherche.

Le BioSPG : un label local pour l'agriculture biologique

L'une des initiatives majeures du CNABio est la création en 2015 du premier système de certification biologique de la production agricole adapté au Burkina Faso. Cette certification est accessible aux petits producteurs grâce à un Système Participatif de Garantie (BioSPG). Le BioSPG garanti le respect de normes rigoureuses d'agriculture biologique en reposant sur la coopération et la confiance entre les acteurs du système alimentaire : producteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs... L'organisation de ces acteurs en groupes permet d'assurer le contrôle du respect des normes entre pairs. Ce système est peu coûteux car il ne mobilise pas la certification par un organisme tiers. Le BioSPG du CNABio figure parmi les premiers labels en Afrique de l'Ouest.



La CNABio en 4 dates clés

2011

28 organisations lancent le CNABio et travaillent sur les normes de production biologique

2014

Le CNABio se dote d'une première équipe technique (coordinatrice, chargé de projet et comptable)

2015

Création du label de certification biologique alternatif et local BioSPG

2021

Adoption de la charte de l'agroécologie au Burkina Faso

Activités de plaidoyer

Les actions de plaidoyer du CNABio se traduisent par le maintien de relations étroites et régulières avec les décideurs politiques et les représentants ministériels, la participation active aux instances de concertation sur les politiques agricoles, ainsi que la relecture de textes fondamentaux concernant par exemple les intrants biologiques.

Pour faire reconnaître l'agroécologie, et défendre les intérêts des paysans, le CNABio n'agit pas seul. Il est membre fondateur de réseaux d'influence dont la Coalition des ONG et Associations pour les Semences Paysannes et la Convergence Globale des Luttres pour la Terre et l'Eau au niveau national.

Chiffres clés**115**

organisations et personnes sont membres du CNABio

800

producteurs certifiés par le label Bio SPG

3

boutiques certifiées pour la commercialisation de produits biologiques

Les résultats du plaidoyer commun du CNABio et de ses partenaires sont significatifs :

- Désignation d'un point focal agroécologie au ministère de l'Agriculture,
- Adoption de la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie 2021-2030,
- Intégration de l'agroécologie dans le Programme National du Secteur Rural,
- Reconnaissance légale des fertilisants organiques et mise en place de subventions.

Reconnu comme acteur incontournable sur la transition agroécologique au Burkina Faso, le CNABio émerge comme acteur de plaidoyer international en se rapprochant de mouvements ouest-africains tels que l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) et le Réseau Ouest-Africain de l'Agriculture Biologique (WAfrONet). Il intervient aussi dans des débats internationaux liés aux conventions sur la biodiversité, la désertification et le climat.



Formation
Septembre 2024 -
©CNABio

Membres

Le CNABio est composé de 105 membres, parties prenantes de l'agroécologie, parmi lesquels :

78 associations, ONG, organisations paysannes et entreprises :

Autre Terre, Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agroécologistes au Sahel, Fédération Nationale des Organisations Paysannes, HELVETAS, INADES Formation, Tiipaalga, Yelemani, Action pour la Promotion des Initiatives Locales, Ferme Napoko, Ferme de Goema, Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso, ...

27 membres physiques :

Agriculteurs, chercheurs et entrepreneurs.

Liste complète des membres sur le site du CNABio (<https://www.cnabio.net/a-propos/>)

Gouvernance

Entre 2011 et 2015, le CNABio a été porté par ses 28 membres fondateurs et sans équipe technique autonome, avec pour principal chantier les normes de production biologique. Progressivement le collectif a attiré des acteurs engagés et dynamiques. Il est aujourd'hui structuré autour d'un bureau exécutif, renouvelé annuellement par l'assemblée générale des membres, et d'une coordination technique de 12 salariés.

Les membres du CNABio s'impliquent dans l'une des 5 commissions techniques dont le rôle est de fournir des orientations stratégiques au bureau et à l'équipe :

- Certification
- Mobilisation des ressources financières
- Plaidoyer
- Appui technique
- Ethique et déontologie.

Les organisations et individus souhaitant rejoindre le CNABio, adressent une demande d'adhésion au Président du CNABio, ainsi que des documents justifiant de leur expertise sur l'agroécologie et de leurs motivations à être membre du collectif. Les demandes d'adhésion sont analysées par l'équipe technique, puis approuvée provisoirement par le bureau exécutif. L'Assemblée générale du CNABio est chargée de l'approbation finale des nouvelles demandes d'adhésion. Les membres du collectif s'acquittent d'une cotisation annuelle.



© CNABio

L'union fait la force : le CNABio fonctionne en réseau et partage ses expériences tant au niveau national que régional et international. L'expérience du Burkina Faso, ses réussites et leçons apprises peuvent être répliquées ou inspirer d'autres initiatives, y compris dans les pays du Nord

*Souleymane Yougbare,
directeur technique du CNABio.*

Défis pour l'avenir

De premiers jalons ont été franchis, avec une reconnaissance actée de la pertinence des modes de production agroécologiques et biologiques par les autorités nationales du Burkina Faso. La route vers une transition agroécologique du système alimentaire reste longue et émaillée de difficultés. Des divergences conceptuelles demeurent au sein des acteurs mobilisés en faveur de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, concernant par exemple le seuil de tolérance aux intrants de synthèse dans les trajectoires de transition. Ces acteurs sont par ailleurs fragilisés par la suspension d'une partie importante de l'aide au développement.

Le pays reste marqué par des crises environnementales, sociétales et politiques, qui relèguent l'accompagnement au changement du milieu agricole à l'arrière-plan. En parallèle, l'agro-industrie demeure puissante, tant dans son lobbying auprès des pouvoirs publics que dans la promotion agressive des intrants de synthèse.

Perspectives pour le collectif

En près de 15 ans d'existence, le CNABio a permis de franchir de nombreuses étapes : en termes de structuration de la filière, de plaidoyer et de certification. Pour poursuivre son action le réseau devra relever le défi de la consolidation de l'expertise de sa coordination technique et de ses membres. Si le réseau peut compter sur un engagement fort de ses membres

dans son animation et la mobilisation de financement, il doit trouver le bon équilibre dans un contexte de rétractation des fonds publics d'aide au développement. Enfin, accroître la visibilité du CNABio et du label BioSPG auprès du grand public constitue l'un des enjeux importants dans les prochaines années.

Partenaires

Le CNABio monte des partenariats stratégiques avec ses membres ou d'autres organisations ayant la même vision. Ces partenariats sont orientés vers la conception et la mise en œuvre des projets. Le CNABio identifie également des alliés pour établir des partenariats autour de d'initiatives de plaidoyer.

Les membres fondateurs du CNABio soutiennent le collectif depuis ses débuts : les ONG ARFA, Autre Terre, AVAPAS Burkina, le CEAS Burkina et HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION.

Le CNABio a également pu compter sur l'appui structurant de partenaires techniques et financiers du Nord : Action Solidarité Tiers Monde (ASTM), Broederlijk Delen, la Fondation de France, le CEAS Suisse, Oxfam, la GIZ, E-Changer, le FIDA, Humundi et Solidagro.

Le CNABio est enfin soutenu par le gouvernement du Burkina Faso à travers le ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques.



Contacts

**Le Conseil National de
l'Agriculture Biologique**

Ouagadougou, Burkina Faso

+226 25 65 78 68

bureaucnabio@gmail.com

<https://www.cnabio.net/>